Présentation du concours CGénial

publié le 02/01/2023

Descriptif :

Présentation du concours CGénial sous forme d'une visioconférence animée par Mme Pinton, IA-IPR de SVT, MM. Meyer et Nicora, référents académiques CGénial

Sommaire :

- Objectifs du concours
- Présentation dans l'académie

Affiche du concours CGénial, session 2023.

Objectifs du concours

Le « concours CGénial », qui se décline en « CGénial-collège » et « CGénial-lycée », est destiné à promouvoir les sciences et s'adresse à tous les élèves du territoire national ainsi que ceux du réseau AEFE.

Fruit d'un partenariat entre « Sciences à l'École » et la Fondation CGénial, le Concours CGénial valorise l'enseignement des sciences et des technologies dans les collèges et lycées. Il permet aux jeunes, aidés de leurs

enseignants, de présenter un projet didactique et innovant dans de nombreuses disciplines telles que la physique, la chimie, les mathématiques, la technologie, les sciences de la vie et de la terre…

Le concours vise les objectifs suivants :

- Promouvoir l'enseignement des sciences et des techniques dans les collèges et lycées, par la sélection de projets d'équipe innovants réunissant des élèves et leurs enseignants.
- Former les élèves à une démarche de projet, scientifique et interdisciplinaire. Les élèves encadrés par un ou plusieurs professeurs, préparent au cours de l'année un projet sur un thème qu'ils ont choisi.
- Encourager les élèves à se rapprocher des professionnels (scientifiques, ingénieurs, techniciens…) du domaine public et/ou du privé pour mener à bien leurs projets. Le projet, pour avoir une chance d'arriver en finale, doit être innovant, interdisciplinaire, et avoir été mené en partenariat avec des entreprises ou des chercheurs.

Un premier tour d'inscriptions a lieu chaque année scolaire à partir de la rentrée de septembre, jusqu'au mois de novembre. Les projets sont inscrits par le professeur porteur du projet, qui peut demander à percevoir une subvention versée par « Sciences à l'École » et la Fondation CGénial. Cette aide financière permet aux élèves de développer et affiner leur projet.

Dans certaines académies, les inscriptions se poursuivent ensuite jusqu'en février, lors d'un second tour au cours duquel les projets peuvent être inscrits sans demande de subvention.

Présentation dans l'académie

Afin de répondre à toutes les questions suscitées par ce concours, Mme Pinton, IA-IPR de SVT et Correspondante Académique pour les Sciences et la Technologie, propose aux enseignants intéressés une visioconférence le :

Jeudi 12 janvier prochain à 17h45

via le lien :
https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/149164/creator/1198/hash/7ebae4d7c7c368cbcc421bd10a4ca85499e59513

Elle sera accompagnée de M. Meyer et M. Nicora, référents académiques CGenial et participants réguliers au concours.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.